



Commune de Tocqueville

Compte rendu de la réunion du conseil municipal - N° 3 2014 3

Du Lundi 16 juin 2014 à 20H30

==o0\$0o=

- Présents : Chantal DUCOURET, Daniel LEBEURY, Gisèle LOZIER, Philippe GOHEL, Pierre ANTHOUARD, Christine ROBINE, Bruno GUERARD, Delphine QUERY-VALOGNES, Didier LOIR, Julien BERTOT.
- Absent excusé : Jean-Guillaume De TOCQUEVILLE (pouvoir donné à P. ANTHOUARD)

Secrétaire de séance : Gisèle LOZIER

● Travaux mairie et salle polyvalente



Délibération du conseil municipal pour le changement des fenêtres et portes (mairie et salle) et du plafond de la salle.

- Fenêtres et Portes : 5 devis ont été reçus, avec des différences de 5 000 à 10 000 € selon les entreprises. Après études des coûts, des produits et services proposés, le choix s'est porté sur l'entreprise BPlast de Tourlaville pour un montant de 21 130,43 € TTC
 - Plafonds de salle : 3 devis ont été demandés. Nous avons reçu deux réponses. Avec les mêmes critères que pour les fenêtres et portes, le choix s'est porté sur l'entreprise ARCELEC de Equeurdreville pour un montant de 8 497,20 TTC.
- ⇒ L'enveloppe de 30 000,00€ prévue au budget primitif est respectée (voir compte rendu municipal n°1).

● Travaux église

- Le sol se soulève à un endroit de la nef, probablement dû à des infiltrations d'eau et des sources sous l'église. Une demande de devis de maçonnerie et drainage est en cours. Une demande de prise en charge par l'assurance est également en cours.
- La réparation de prises de courant défectueuses sera également réalisée.

● Circulation des véhicules

- rue du Moulin : le conseil municipal décide de ne plus autoriser l'accès de cette rue aux véhicules à moteur.
 - rue de la Forge : Le conseil municipal décide de mettre cette rue en sens unique dans le sens descendant (interdit en montant : sauf pour deux riverains résidant dans la partie haute de la rue).
- ⇒ Cet arrêté municipal prendra effet le 1er août 2014.

● Panneaux de signalisation

- Une signalisation concernant les deux rues ci-dessus sera mise en place pour cette date. Des panneaux de signalisation de chantier mobile ainsi que des cônes vont être achetés. → Ils pourront être mis à votre disposition lorsque l'ouvrier d'entretien n'en aura pas besoin. Faites en la demande à la mairie.
- Une étude de devis est toujours en cours pour la signalisation des rues et villages de la commune.

● Sécurisation du bourg

Une délibération du conseil municipal a été prise pour qu'une demande soit faite auprès de la Conseillère Générale du canton, le Conseil Général de la Manche, et la DRD (ex DDE), afin d'étudier la meilleure façon d'améliorer la sécurité, et de réduire la vitesse des véhicules dans le bourg. (80% et véhicules légers et poids lourds sont en excès de vitesse plus ou moins importants).

● Site Internet communal



SITE OFFICIEL DE LA COMMUNE DE TOCQUEVILLE

A compter du 1er juillet, la commune de Tocqueville possédera son propre internet www.tocqueville50330.fr

Il est encore en cours de finalisation, vous pouvez contribuer à son contenu en transmettant vos commentaires, vos articles et photos.

⇒ Ce site servira de lien entre le Conseil Municipal et les habitants possédant internet, mais nous continueront bien entendu à diffuser nos comptes-rendus municipaux dans vos boîtes aux lettres et un bulletin d'information annuel sera édité.

● Proposition de membres de la commission communale des impôts.

20 personnes volontaires habitants de la commune, plus 4 extérieurs payant des impôts sur la commune se sont fait connaître pour être candidats.

La liste des 24 personnes a été transmise à la Direction des impôts qui n'en retiendra que 12. Les personnes retenues seront averties par courrier.

● Affaires et questions diverses

- Electricité cuisine de la salle polyvalente Une réparation et répartition des prises de courant sera effectuée dans la cuisine de la salle polyvalente.

- Lavoir rue de la couplière. Les devis reçus ont été transmis à l'assurance.



- Empierrement des chemins. La commission voirie va se réunir prochainement pour travailler sur ce sujet. Merci de faire connaître vos besoins dès que possible.

→ Un appel aux bonnes volontés sera demandé pour le transport et la mise en place.

Appel aux bonnes volontés



- Lavoir rue d'Ozeville. Avant une remise en état en automne, les conseillers municipaux disponibles se sont donné rendez-vous le samedi 28 juin 9h00 pour enlever la toiture, nettoyer les abords, effectuer le curage et améliorer l'écoulement de l'eau.

→ Un appel aux habitants désireux de donner un coup de main est demandé.

N'oubliez pas d'apporter vos bottes et outils.